

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Procès-verbal

Séance du 11 février 2016

Absents et excusés : BOUILLIER JC, REVOL H, BELLAT S, CATILAZ C, DAUDEY Y, RAMBOZ J, CHANCENOT F, PERRON S, LENFANT D, FELIX MP, SARRAND F, LAGARDE MP, HUMBERT H, HEIMLICH A, CABUT D, REGAZZONI H, VERJUS F, CARPENTIER P, SIEWORECK D, GUYENET S, SASSARD R, BANDERIER B, GIROD T.

Christelle VIDEIRA interroge sur la rédaction des comptes rendus où n'apparaissent pas les débats qui ont lieu au cours des réunions.

Le Président rappelle le fonctionnement des assemblées.

ORDRE du JOUR :

MOYENS GENERAUX – PERSONNEL

- Information sur convention de mise à disposition du personnel avec la Commune de Clairvaux-les-Lacs
- Partenariat avec le SIDEC (gestion informatique)
- Information sur site internet dédié à l'emploi – Pays lédonien
- Recrutement de personnels technique et administratif

ENFANCE – PETITE ENFANCE

ALSH – Mobilier - Demandes de subventions Fonds parlementaire / CAF

ALSH – Tarifs 2016

Information sur permis de construire bâtiment ALSH

OM – Déchetterie – Services techniques

Rappel - Regroupement des bacs OM pour les communes n'ayant pas délibéré.

Rappel - Désignation d'un référent OM pour les communes n'ayant pas délibéré.

Commande groupée de conteneurs à piles : Besoin des communes n'ayant pas manifesté leur intérêt

Info diverses (Mise en service nouvelle BOM)

SPANC – SCoT – ENVIRONNEMENT

Info sur marché groupé pour plan de zonage

ECONOMIE – BATIMENTS

Avenant de prolongation DSP Uxelles

Autorisation pour lancer la procédure de recrutement d'un nouveau Délégué (Rapport de présentation joint)

Dossier DETR Voirie de la ZIA à Patornay

TOURISME

Demande subvention DETR pour abattage d'arbres sur le site des Cascades

Info sur projets à l'étude

ADMINISTRATION

- Ouverture de crédits

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Procès-verbal

Séance du 11 février 2016

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 17 DECEMBRE 2015

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le compte-rendu du 17 décembre 2015.

2. PERSONNEL : MOYENS GENERAUX

La Commission "Personnel" (les vice-présidents) s'est réunie pour réfléchir au fonctionnement de la Communauté de Communes du Pays des Lacs (CCPL).

Suite aux départs de 2 personnes dans le secteur administratif, des carences "flagrantes" nuisent au bon fonctionnement de la CCPL. Suite à ces réflexions, les tâches administratives ont été répertoriées en concertation avec les chefs de services. Un organigramme a été établi et présenté à l'Assemblée.

Il en ressort que des embauches sont nécessaires :

- a) Par convention entre la CCPL et la Commune de Clairvaux-les-Lacs, le DGS de la Commune est mis à disposition une semaine sur deux : juridique, finances, marchés publics.
- b) En remplacement d'un départ à la retraite, recrutement d'un rédacteur : Administration Générale, secrétariat des Assemblées, Ressources humaines.
- c) Un poste administratif Cadre B ou C pour les tâches polyvalentes : gestion des stocks, photocopies, courriers, archives, standard, communication.
- d) Recrutement "Moyens techniques" : agent de maîtrise, gestion de l'équipe technique.

Mr ETIENNEY : "les dotations baissent et on embauche. Est-ce qu'une commission étudie les répercussions financières des embauches et de la prise de nouvelles compétences sur le budget ?"

Le Président : "Chacun sait que cela aura des répercussions et le souci des élus est de veiller à la bonne santé financière de la structure mais aussi à son bon fonctionnement. La vigilance est de mise et les analyses financières du Cabinet URBICANT et du Trésorier sont rassurantes. Nous veillons à ne pas faire comme le Département, qui endetté, bloque les projets".

Franck PACOUD : "La Commission financière travaille sur ce sujet et étudie les solutions les moins onéreuses pour la population".

Il précise que "2 postes sont des remplacements, qu'un poste était déjà prévu au budget pour l'élaboration du projet de territoire et que ce recrutement n'a pas eu lieu". Louis Pierre MARESCHAL et Franck PACOUD gèrent ce dossier en interne. Par conséquent, l'incidence financière sera moindre. Cet organigramme tient compte de la mutualisation.

Laurent MAGREULT D'ATTOMA : "La CCPL travaille-t-elle avec d'autres organismes de taille identique ou autres, notamment dans la recherche de financements (solution) ?"

LP MARESCHAL : "La mutualisation au niveau supra-communautaire va dans ce sens et c'est une "mission" du Pays Lédonien avec les programmes Leader.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Procès-verbal

Séance du 11 février 2016

3. SIDEC

Le Conseil de Communauté renouvelle la convention avec le SIDEC pour la gestion informatique.

Le Pays Lédonien (9 cantons, 221 communes) crée un site internet dédié à l'emploi (offres/demandes). Des informations sur l'emploi y paraîtront. Coût : 820.00 €

JP MIGNOT : "Le marché à bons de commande pour les travaux de voirie est-il toujours existant ?"

Franck PACOUD : "Non, il s'est arrêté en Juillet 2015. Le SIDEC a fait une proposition en ce sens, mais elle n'a pas été retenue".

4. ENFANCE – PETITE ENFANCE

La construction de l'ALSH du site scolaire de Clairvaux est retardée par la DDT, qui demande des informations et documents complémentaires pour le permis de construire.

- Equipement mobilier de l'ALSH : une subvention de 37 000 € est demandée à la CAF.
Madame le Député accorde 15 000 € sur ses fonds parlementaires.
L'autofinancement sera de 13 000 €
- Les tarifs périscolaires sont fixés par rapport aux ressources (planchers et plafond des utilisateurs fixés par la CAF).

5. SERVICES TECHNIQUES – ORDURES MENAGERES

- Regroupement des bacs : 25 communes ont délibéré, 3 le feront en février, reste 1.
- En février 2016, la commission décidera de la date à laquelle chaque commune aura organisé les regroupements et nommé un référent.
- 8 communes ont passé commande d'un collecteur de piles.

François ETIENNEY : "Ils doivent être à l'abri de l'humidité et des enfants"

- Les retards dans les ramassages sont dus à la mise en route du nouveau véhicule de collecte
- Les propriétaires de bacs équipés d'une barre métallique doivent l'enlever.

6. SPANC

17 communes ont adhéré au projet de mutualisation pour officialiser leur plan de zonage d'assainissement et réaliser l'enquête publique. Il est rappelé que ce zonage, entériné par une enquête publique, est une garantie pour les communes, une assurance "tranquillité" face aux habitants ou organismes qui viendraient à contester les choix de la commune. Il sera opposable aux tiers.

Franck PACOUD : "C'est après 8 ans d'efforts que le SPANC va atteindre sa vitesse de croisière".
Denis BARIOD est remercié pour son implication.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Procès-verbal

Séance du 11 février 2016

7. ECONOMIE – BATIMENTS

Un historique de la DSP avec ODESIA est fait par Michel JOURDANT :

- 1^{er} avenant : 23.12.2003 : Construction de 15 chalets et de 2 salles par la CCPL
- 2^{ème} avenant : 23.11.2011 : Modification du loyer afin qu'il corresponde au montant de l'annuité de l'emprunt contracté par la CCPL pour le financement de la réfection du centre
- 3^{ème} avenant : 07.02.2014 : La CCPL rembourse les investissements réalisés par ODESIA sur les années 2014, 2015 et 2016. Suite à la procédure de sauvegarde, la CCPL suspend les remboursements en 2015.
- 4^{ème} avenant : 13.10.2014 : Modification des date d'échéance de versement des loyers et autorisation de procéder à des travaux d'investissements.
- 5^{ème} avenant : 2016 : Prolongation d'un an de la DSP

Jean Marc présente le projet de délégation de services qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2017. Un notaire a rédigé un premier projet de contrat.

Thierry BAILLY : "Y a-t-il un inventaire détaillé des installations ?"

M JOURDANT : "Non, mais il sera fait à l'entrée du nouveau délégataire".

Le Président : "Le Cabinet mandaté par la CCPL a confirmé le bon état de l'établissement".

Denis BARIOD : "Il faut veiller à ce que le délégataire ne fasse pas d'investissements sans autorisation de la CCPL auquel cas le remboursement ne sera pas possible".

8. DETR VOIRIE

M JOURDANT présente le projet de voirie sur la ZIA de Patornay et son financement avec demande de DETR.

Alain PANSERI revient sur la demande faite par le Bureau pour que la commune de Patornay revoie sa participation à la hausse car elle profitera de cette voirie pour desservir les entreprises de sa commune. Il souligne que la voirie qu'elle rejoindra n'est pas déneigée.

Thierry BAILLY : "Pourquoi le terrain privé bordant la nouvelle voirie n'est pas acheté ?"

Denis BARIOD : "Pourquoi faire une voirie de 4 mètres de large au lieu de 6 mètres ?"

Martial VALLET demande à ce qu'une délibération soit prise pour réaliser l'achat de terrain privé.

Le Président : "Un devis sera demandé pour une voirie de 6 mètres. L'achat du terrain sera réalisé".

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 20.